

**Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)**

***Formulaire de restitution d'une synthèse***

**Arrondissement :mandelieu**

*Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation*

**Type de réunion**

**Réunion de collège public**

**Discussion sur le constat**

- Les classes aux effectifs surchargés
- Difficultés de mettre en place une pédagogie différenciée
- L'Ecole doit reconnaître le travail des personnels qui s'investissent.
- L'Education doit rester nationale. Les personnels administratifs témoignent de leur attachement au service public d'éducation et pensent que les missions qu'ils assurent sont indispensables au déroulement harmonieux de l'acte éducatif. Ils exigent qu'aucune décision concernant les personnels ATOSS ne soit prise avant la remise au gouvernement du rapport de M. Thélot.
- Rendre l'école plus accessible aux parents.

**Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

- Evaluation du comportement : notes de comportement dans l'établissement sur les bulletins et discussion en conseil de classe.
- Fixer un seuil minimum de compétences validées au cours de l'année scolaire sans tenir compte des niveaux.
- Evaluation adaptée aux différents élèves. Valorisation des progrès.
- Transdisciplinarité, concertation prévue dans l'emploi du temps pour le socle commun des connaissances.

**Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

- Lutter contre le sureffectif dans les établissements et dans les classes afin d'avoir une approche plus individualisée de l'élève.
- Mettre l'élève en situation de réussite en révisant les critères d'évaluation par rapport aux objectifs visés.
- Revoir les moyens d'accompagnement de l'élève dans sa scolarité : contrat, tutorat, travaux en groupe, dédoublement de la classe.
- Implication de l'élève dans son cursus.

## **Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves**

- Mettre en œuvre au cours de la scolarité au collège une information sur les métiers.
- Maintenir une passerelle entre les formations.
- Mettre en valeur les compétences acquises, ne plus orienter les élèves à partir d'une note.
- Ouvrir l'école vers l'extérieur dans le cadre de l'heure de vie de classe avec la participation d'intervenants : CPE, COP, professionnels, Parents...
- L'éducation à l'orientation doit figurer à l'emploi du temps des élèves et des professeurs.
- Prévoir un temps de concertation des équipes pédagogiques pour faire le point sur les projets de l'élève.

## **Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

- Recentrer le rôle des associations des parents d'élèves au sein du collège pour éviter très souvent l'individualisme.
- Rendre l'école compréhensible des parents.
- Favoriser au collège les rencontres entre parents (rendre l'école plus accessible).
- L'école doit valoriser l'image des parents d'élèves qui rencontrent des difficultés.
- Etablir une liaison entre le milieu enseignant et les partenaires associatifs pour mettre en valeur les qualités communes.

---

## **Trois priorités pour l'École**

**1** Elargir les champs de l'évaluation.

**2** Favoriser la concertation pour un meilleur accompagnement de l'enfant (contrat, tutorat)...

**3** Ouvrir et échanger avec la cité.